

Recommandations aux auteurs des articles soumis à la revue *Histoire des Sciences Médicales*

GÉNÉRALITÉS

- Les auteurs s’engagent à respecter les dispositions de la loi du 11 mars 1957 modifiée, relative à la propriété littéraire et artistique.
- Les manuscrits soumis doivent être originaux c’est-à-dire n’avoir fait l’objet d’aucune publication antérieure ni être simultanément soumis pour publication à une autre revue.
- L’auteur s’engage à demander l’autorisation du comité de rédaction s’il désire reproduire partie ou totalité de son article, après sa publication dans l’*Histoire des Sciences Médicales*.
- L’auteur engage seul sa responsabilité, en particulier en ce qui concerne les opinions ou les interprétations exprimées dans son article.
- L’auteur recevra une épreuve imprimée de son article pour approbation finale, à retourner impérativement sous huitaine. Seules les corrections de pure forme seront acceptées.
- L’auteur autorise la Société française d’histoire de la médecine (SFHM) à publier son article sur son site internet, hébergé par la Bibliothèque interuniversitaire (BIU santé - Université Paris Cité), ainsi qu’un résumé sur ses réseaux sociaux.

CONSIGNES ÉDITORIALES

I. On doit utiliser la police Times New Roman 12, interligne 1,5.

II. Envoi d’un document unique issu d’un logiciel de traitement de texte (par exemple *Microsoft Word*) comprenant dans l’ordre :

1. TITRES EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS, puis les prénoms et noms du ou des auteurs en toutes lettres
2. Au bas de la première page, sans autre addition :
 - la date de la séance de la SFHM où le travail a été présenté
 - l’adresse postale et/ou électronique de l’auteur principal
3. RÉSUMÉ (600 caractères maximum)
4. *SUMMARY* (600 caractères maximum)
5. Le corpus du texte, comprenant :
 - les tableaux et les appels des figures (sans les figures)
 - les mots étrangers (anglais, latin...) en italique
 - les textes compteront au maximum de 30 000 signes (espaces comprises) pour les communications et 40 000 signes pour les conférences invitées. Les notes et les références ne sont pas comptées dans ces totaux
 - les titres des sections et leurs sous-titres (dont le nombre de niveaux ne doit pas dépasser deux) seront mis en forme par la rédaction ; ils doivent simplement être bien visibles dans le manuscrit
6. Toutes les abréviations doivent être développées lors de leur première apparition dans le texte
7. Les notes de bas de page (cf. ci-dessous)
8. Les références (cf. ci-dessous)
9. Les légendes numérotées des figures (sans les figures) avec la source de chaque image.

III. Figures

- Au nombre de 6 au maximum, elles doivent être libres de droit de reproduction.
- Elles sont toutes appelées dans le texte, sans n’y être jamais incorporées (la mise en page finale en prendra soin).
- Leurs légendes numérotées sont intégrées à la fin du « document unique » (cf. ci-dessus).
- Elles sont envoyées en fichiers séparés numérotés, en JPEG, au format minimum de 300 Ko ou 200 dpi.

IV. Notes de bas de page

- Les notes ajoutant un bref commentaire au texte sont facultatives ; leur nombre doit être limité et leur longueur ne doit pas dépasser 200 signes (espaces non comprises). Elles sont appelées alphabétiquement (a, b, c...) en utilisant l’automatisme « note de bas de page » dans *Word*, ou son équivalent dans une autre logiciel.
- Elles peuvent comprendre des références abrégées (nom, initiale du prénom, année), afin de les retrouver dans les « Références », suivies, si nécessaire, des pages citées

V. Références, suivant la norme internationale de Vancouver

- Tout article original sera obligatoirement assorti de références indiquant les sources qu’il cite. Leur liste, numérotée (1, 2, 3...) suivant leur ordre d’apparition dans le texte, apparaît à la fin dans une section séparée, intitulée « Références ». Pour insérer leurs appels dans le corps du texte, il est recommandé d’utiliser l’automatisme « note de fin »).
- Le format des références doit se conformer aux modèles ci-dessous :

Articles dans un périodique

Ferrandis J.J., Le Musée du Service de Santé des armées au Val-de-Grâce, *Hist Sci Med*, 1999 ; 33 (2) : 183-190.

Biagini P., Theves C., Balaesque P., *et al.*, Variola virus in a 300-year-old Siberian mummy. *N Engl J Med*, 2012; 367: 2057–2059.

Livre récent (après 1800)

Berche P., *L’histoire secrète des guerres biologiques, mensonges et crimes d’Etat*, Paris, Robert Laffont, 2009, 396 pp.

Livre ancien (avant 1800)

Bartholin T., *Thomæ Bartholini Anatomia, ex Caspari Bartholini parentis...* [Anatomie de Thomas Bartholin tirée des Institutions de Caspar Bartholin, son père...], La Haye, Adriaan Vlacq, 1660, in-8°, 592 pp.

Publication électronique en ligne

Capron L., Correspondance complète et autres écrits de Guy Patin (1601-1672), Paris, BIU Santé, 4^e édition, mai 2022, URL : <https://u-paris.fr/bibliotheques/quatrieme-edition-correspondance-complete-patin/> (consulté le 23 février 2024).

Chapitre de livre

Tsouyopoulos N., La philosophie et la médecine romantiques : 7-27. In : Grmek M.D., *Histoire de la pensée médicale en Occident*, Paris, Seuil, 1999, tome 3.

Thèse

Aigrain A., Des corps malades sous l’objectif. La photographie médicale dans les musées hospitaliers parisiens (1866-1945). Sous la direction de M. Poivert. *Thèse de doctorat en Histoire de l’Art, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne*, 2023.